

10re Session, 3e Parlement, 27 Victoria, 1883.

BILL.

Acte pour amender la loi concernant la qualification et l'inscription des électeurs dans le Bas-Canada.

(Réimprimé tel qu'amendé par le comité spécial auquel il a été renvoyé.)

M. BELLEROSE.

QUÉBEC.

IMPRIMÉ POUR LES ENTREPRENEURS, PAR
HUNTER, ROSE ET DENIEUX, RUE STE. URSULE.